

ABONNEMENT

Saumur	
En an.	18 fr.
Six mois.	9
Trois mois.	4 50
Poste	
En an.	20 fr.
Six mois.	10
Trois mois.	5

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

A MM. les Electeurs de l'arrondissement de Saumur.

Messieurs et chers Concitoyens,

Je sollicite le renouvellement du mandat que vous m'avez confié pour la quatrième fois aux élections de 1889.

En me présentant aujourd'hui à vos suffrages, je crois inutile de faire une déclaration de principes. Vous me connaissez. Je n'ai jamais renié mon passé ni caché mes préférences. Mais, vous le savez aussi, je suis avant tout un patriote, cherchant le bien de l'Etat, souhaitant la paix et la prospérité publiques, même sous un gouvernement qui n'est pas celui de mon choix.

Ce sentiment a été la règle de ma conduite pendant toute la durée de la législature. Etranger aux intrigues parlementaires, indifférent aux rivalités de personnes, je me suis prononcé contre les ministres lorsque je les ai vus obéir par faiblesse ou céder par calcul aux passions révolutionnaires. Je les ai soutenus quand ils ont osé se rappeler leur devoir et s'inspirer uniquement des intérêts du pays.

Les questions économiques ont soulevé au cours des dernières sessions de longues et ardentes controverses. Dans la discussion des Douanes, j'ai voté les droits protecteurs de l'Agriculture inscrits au nouveau tarif; j'ai demandé, avec mes collègues du département, que cette protection s'étendît à la culture du chanvre, si précieuse pour nos vallées; j'ai pris sur plusieurs articles l'initiative d'amendements auxquels la Chambre a donné en partie satisfaction (taxes sur les fèves exotiques, droits sur les pommes et poires sèches venant de l'Etranger). Lorsqu'il s'est agi de mesures touchant à la condition des ouvriers, j'ai accepté sans hésitation celles qui m'ont semblé justes, sérieuses et réellement applicables; j'ai refusé nettement de m'associer aux utopies dangereuses, aux conceptions anti-libérales que repousse la saine démocratie et dont les effets seraient l'oppression du travail, la ruine de toute industrie, la destruction même de la propriété.

L'accroissement continu des dépenses ordinaires va se traduire, au Budget de 1894, par une augmentation de 50 millions sur le Budget précédent. Cette situation, due à des lois imprévoyantes et à des administrations coûteuses, ne permet pas malheureusement d'alléger les charges des contribuables. Il n'y a de vrai dégrèvement que celui dont le Trésor fait les frais. Ce n'est point dégrèver que modifier la répartition d'une taxe; ce n'est point dégrèver non plus que substituer une taxe à une autre, et la plupart des dispositions fiscales adoptées ou proposées depuis quatre ans ont été de simples déplacements d'impôts. Pour ne parler que des plus récentes, le projet abolissant la contribution des portes et fenêtres la transforme en un nouvel impôt sur les propriétés bâties. Le dernier projet concernant le régime des boissons supprimait sans doute le droit de détail et dans certains cas les droits d'entrée, mais maintenait en revanche le droit de circulation, surtaxait l'alcool, exposait les bouilleurs de cru aux investigations de la régie. Vous m'approuverez d'avoir repoussé une prétendue réforme toute au détriment des campagnes et particulièrement désavantageuses à l'arrondissement de Saumur.

Messieurs les Electeurs,

Si vous m'appellez de nouveau à l'honneur de vous représenter, je resterai le député indépendant qui croit avoir mérité votre estime. Vous continuerez de me trouver parmi les défenseurs de la souveraineté nationale, de l'égalité civile, de la liberté religieuse, parmi les hommes politique voulant en toutes choses la justice, la sincérité, la probité. Je vous sou mets avec confiance ma candidature, sachant que je m'adresse à une population loyale et ferme, fidèle à ses opinions, constante dans ses sympathies.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyens, l'expression de mon entier dévouement.

Eugène BERGER, Député sortant.

Un candidat de marque

Pas plus tard que mercredi, dans une réunion publique, M. Rouvier a rendu compte de son mandat.

L'assemblée lui a maintenu sa confiance et l'a choisi comme candidat.

Cela prouve une chose : d'abord que cette assemblée ne comptait pas beaucoup de souscripteurs du Panama, ensuite qu'elle a la confiance large et enfin que les gens qui la composaient ne sont pas dégoûtés.

Au premier abord, on aurait pensé que les républicains restés honnêtes allaient protester contre cette candidature qui, somme toute, n'engage qu'un arrondissement, et si nous nous attendions à une protestation, c'est bien de la part de M. Allain-Targé.

Mais non, le *Courrier de Saumur*, son ancien ennemi, son rallié d'aujourd'hui, insère la nouvelle sans sourcilier.

Je me permettrai de demander à M. Allain-Targé ce qu'il aurait dit si M. Rouvier était venu lui tenir un jour le langage suivant :

« A propos, cher ami, vous avez dû vous demander ce qu'étaient devenus les 30,000 francs qui manquent aujourd'hui dans votre coffre-fort ; c'est moi qui, la semaine dernière, en vous attendant dans votre cabinet, ait pris cette petite somme, qui m'a paru indispensable pour combattre efficacement la Boulange ».

Je donnerais tous les discours de M. Piéron pour voir la tête de notre candidat radical, en écoutant ce boniment.

Peut-être n'eût-il rien dit, s'il y avait eu du monde, mais il est peu probable que sa physionomie eût exprimé l'indifférence.

Ce que c'est que notre argent et l'argent des autres !

Je suis sûr que le jovial Lockroy, lui-même, qui a préféré devenir un ministre médiocre, alors qu'il aurait pu faire un de nos meilleurs vaudevillistes, l'aurait trouvée mauvaise. Il aurait même été possible qu'il mobilisât un de ces fameux gendarmes, avec l'histoire desquels il a égayé le public saumurois ; seulement l'intervention du brave représentant de la force publique aurait été sérieuse, cette fois, et la fameuse répression exemplaire n'eût pas été une blague.

M. Allain-Targé a le devoir de protester contre une pareille promiscuité : s'il ne le fait pas, c'est une raison de plus pour que les électeurs ne votent pas pour lui.

Le *Courrier* crie très fort après les candidats de toutes nuances qui combattent le radicalisme ; eh bien ! si Robert Macaire se présentait comme rallié, M. Piou et tous les *pioupiou* le renieraient et le *conspueraient* instantanément.

Nous ne demandons pas à M. Allain-Targé d'organiser un *monôme* pour conspuer son ancien collègue Rouvier, mais il pourrait toujours le désavouer à haute et intelligible voix.

JEAN DASSY.

INFORMATIONS

M. CARNOT

Le Président de la République ira la semaine prochaine à Fontainebleau ; mais ce déplacement n'a pas été recommandé par les médecins.

L'INVENTEUR TURPIN

La candidature serait offerte à l'inventeur Turpin dans le IX^e arrondissement de Paris.

AU DAHOMEY

Le gouvernement vient d'adresser des instructions au chef intérimaire des établissements du Bénin.

Le colonel Dumas qui remontait vers Abomey a reçu l'ordre de se mettre en rapport avec Béhanzin, qui, réfugié près d'Atchirigui, descend vers le Dahomey.

L'ANGLETERRE ET LE SIAM

Le chef du « Foreign Office » et son sous-secrétaire d'Etat ont fait d'importantes déclarations au Parlement anglais à propos du Siam.

Tout en se défendant de vouloir se mêler au conflit, lord Rosebery a insisté sur les intérêts commerciaux des Anglais à Siam, il a manifesté les regrets que lui avait causés le blocus et fait entendre que l'Angleterre ne permettrait pas à la France de s'annexer le Siam.

A BANGKOK

Le gouvernement siamois a envoyé de nombreux messages au ministre de France pour exprimer ses regrets de son départ et renouveler son désir pour le maintien de la paix.

Au commencement d'août, notre flotte, comptant 5,000 marins et soldats, sera disponible pour les opérations contre le Siam.

Un meeting a eu lieu à la légation britannique.

Les représentants des puissances, les négociants, les commandants des canonnières anglaise et allemande y assistaient.

La réunion a décidé de demander au gouvernement siamois de placer des postes militaires près des établissements commerciaux.

Le commerce est suspendu.

M. CRISPI

M. Crispi, très malade, vient de tomber dans un état comateux. Sa famille veut appeler un confesseur, mais ses amis s'y opposent.

DANS LE BAS-SIAM

Le roi Norodom a mis à la disposition du résident français un millier de miliciens cambodgiens, armés de fusils à aiguille et encadrés par des sous-officiers français. Ils sont prêts à se porter à la frontière de Battambang avec un bataillon d'infanterie de marine, pur relevés la garnison de Cochinchine.

L'ÉTENDUE DU BLOCUS

Un correspondant du *Times* télégraphie de Bangkok :

« Le capitaine du *Forfait*, qui commande notre croisière, en vue du Menam, a avisé que le blocus s'étendait aux côtes et aux îles du Siam. Trois jours de grâce ont été accordés aux navires neutres pour quitter les ports de la zone du blocus.

» Les tentatives de violation du blocus seront réprimées conformément aux lois internationales et aux traités.

» Le blocus ferme l'accès de Bangkok et de toute la côte siamoise et des îles du Siam au nord d'une ligne tracée entre la presqu'île de Malacca et l'Indo-Chine par le 13^e degré de latitude nord. »

On attend une dépêche annonçant l'arrivée de l'amiral Humann devant la barre du Menam.

Nos canonnières ont franchi la barre pour rejoindre l'escadre à Koh-Si-Chang.

Un nouveau départ de quinze cents hommes de la légion étrangère pour Siam portera à 2,500 l'effectif des troupes sans compter les équipages de la flotte.

FINANCES ITALIENNES

Du 1^{er} juillet 1892 au 30 juin 1893, les recettes ne se sont élevées qu'à 1,581,659,726 fr., présentant une diminution de 18 millions sur les prévisions.

La crise monétaire continue à frapper des monnaies de 25 centimes en cuivre et nickel.

Les produits des chemins de fer sont en diminution ; enfin, l'importation du fer ouvré et des machines continue à décroître.

EN ALSACE

A Guebwiller, les conscrits ont chanté la *Marseillaise*. Ils ont été emprisonnés.

SCÈNE DE PUGILAT A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Chamberlain était à la tribune et faisait l'éloge de M. Gladstone. Aussitôt les cris de « Judas ! » ont retenti plusieurs fois sur les bancs irlandais.

Le président se lève. Le tumulte est à son comble. D'un côté, on crie : « A l'ordre ! » De l'autre, on crie : « Judas ! » Des injures on en vient aux coups. Une lutte à coups de poing s'engage dans le passage qui sépare les Irlandais des conservateurs. Elle dure une dizaine de minutes et la Chambre assiste éffarée à cette scène. Le président s'adressant à M. O'Connor qui, le premier, avait crié : « Judas ! » lui a enjoint de faire des excuses.

M. O'Connor y a consenti.

IMMENSE INCENDIE

Un immense incendie s'est déclaré hier matin, à Bercy, dans un entrepôt de futailles.

Le foyer de l'incendie s'étendait sur une espace de 500 mètres sur 300. Le feu a été éteint

seulement après six heures de travail.

Toutes les pompes à vapeur de Paris étaient sur le lieu du sinistre.

15,000 fûts ont été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 4 millions, en partie couverts par des assurances.

Un caporal des pompiers a été blessé.

Quelques pompiers ont subi un commencement d'asphyxie.

Une centaine de familles d'ouvriers sont sans abri.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 28 juillet 1893.

Notre place est mieux impressionnée aujourd'hui. La certitude du maintien de nos bons rapports avec l'Angleterre et l'amélioration du marché de Londres donnent du courage aux baussiers. Le 3 0/0 s'avance à 97.87 ; le 4 1/2 est calme à 106.52.

L'exécution d'hier, qui avait précipité l'Italien aux cours que l'on sait, n'a pas eu de lendemain. Berlin a effectué de nombreux achats qui ont été servis, d'ailleurs, avec empressement : clôture 87.50.

L'Extérieure a repris à 62 15/32 sur le vote du budget, malheureusement on ne constate aucun symptôme favorable dans le cours du change.

Parmi les sociétés de crédit, il faut relever une réaction de la Banque de France à 3,900.

Le Crédit Foncier se tient à 935. Dans sa séance hebdomadaire du 26 juillet, le conseil d'administration a autorisé pour 8,172,678 fr. de nouveaux prêts, dont 6,863,600 fr. en prêts fonciers et 1,309,078 fr. en prêts communaux.

Le marché des actions du Comptoir National d'Escompte a pris un peu d'animation ; la cote inscrit de nombreux cours entre 482 et 485.

Le Crédit Lyonnais est recherché à 771.25.

La Société Générale s'inscrit à 468 en amélioration sur hier.

La Banque d'Escompte cote 118 fr.

L'action des Immeubles de France s'est élevée à 490 et 491.

L'obligation du Chemin de fer National de l'Equateur passe de 170 à 185.

On négocie l'obligation des Chemins Économiques à 419.50.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

IRRÉSISTIBLE

M. Allain-Targé a-t-il donc rencontré une fée bienfaisante, que rien aujourd'hui ne lui résiste plus ?

Il n'est jusqu'au *Petit Courrier* d'Angers qui ne tienne à faire sa partie dans le concert radical.

Et dire que le *Petit Courrier*, pas plus tard qu'aux dernières élections, aurait volontiers souffert qu'on traînât M. Allain-Targé devant les commissions mixtes.

Pas d'enfants terribles comme ces récents convertis.

J. D.

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux

VI

Edgar de Cordouan était allé de lui-même au commissaire.

— Ah ! vous voilà, Monsieur ! Je suis bien aise de vous voir. Figurez-vous qu'on me prend pour un criminel, moi, Edgar de Cordouan.

— Oui, oui, il l'est ! crièrent plusieurs voix... Pourquoi fuyait-il ? C'est Tartas qui l'a arrêté... Il a bousculé Tartas...

Ici Tartas fit un pas en avant.

— Oui, c'est moi, Monsieur le juge, qui ai eu l'honneur...

Le magistrat, abasourdi, commanda à ses agents de faire éloigner tous les curieux et de les refouler dans la rue.

Puis il dit à Edgar :

— Vous, Monsieur, vous allez venir avec moi.

— Je suis à vos ordres, monsieur, répondit

le jeune homme.

Le commissaire se tourna vers Tartas.

— Vous aussi... Ne vous éloignez pas !...

— Je suis le serviteur de Monsieur le juge, dit le vagabond en s'inclinant.

Le groupe entra dans la maison.

Fernandez suivait, non sans avoir lancé quelques regards sournois à Edgar, qui l'avait précédé dans les bonnes grâces de Delphine et dont il avait toujours redouté la rivalité.

On marchait silencieusement, et le bruit des pas résonnait lugubrement sur le parquet du couloir.

— M^{me} Lagrange n'avait donc pas de domestique ? demanda le commissaire.

— Pardon, Monsieur, dit Fernandez. Elle a une femme de chambre, mais elle est mariée elle ne couche pas dans la maison. Elle s'en va à dix heures.

— La cuisinière, dit Edgar, ne vient aussi que le matin.

On était parvenu devant la chambre à coucher, dont la porte était restée entrebâillée.

— C'est ici, dit Fernandez.

Le magistrat poussa le battant.

Un même sentiment d'angoisse étreignit tout le monde.

Delphine apparut livide sur le tapis à fleurs, avec des caillots de sang noir à la poitrine, sur son peignoir blanc.

Les jupes relevées laissaient voir la jambe, une jambe fine, chaussée de bas de soie gris perle restés immaculés.

Les mules brodées d'or, échappées aux pieds dans la secousse de la chute, gisaient sur le tapis.

Edgar de Cordouan, très pâle, le sang glacé, la tête perdue, avait le cœur serré comme s'il allait mourir.

Des larmes, qui ne pouvaient pas tomber, qui se figeaient sous ses paupières, s'amasèrent au coin de ses yeux.

Fernandez sanglotait bruyamment.

De temps en temps on l'entendait répéter :

— Pauvre femme !... pauvre femme !

Quant à Tartas, dissimulé derrière les autres, comme s'il avait eu peur, il ne quittait pas des yeux la malheureuse femme étendue, et sur ses lèvres monstrueuses errait un sourire mauvais de singe méchant.

Le commissaire, qui avait considéré un instant en silence le spectacle sanglant qu'il avait devant les yeux, se tourna vers Fernandez...

— C'est vous, Monsieur, demanda-t-il, qui

avez découvert le premier le crime ?

— Oui, Monsieur... Delphine m'attendait à une heure... Je suis arrivé à l'heure dite...

— Comment êtes-vous entré dans la maison ?

— J'ai une clef.

— Bien... Et à la serrure vous n'avez remarqué rien d'extraordinaire ?

— Rien, Monsieur.

— Elle n'avait pas été forcée ?

— Non, Monsieur... Pas plus que la porte de la salle à manger, qui était aussi fermée à clef.

— Bien... Vous êtes venu jusqu'ici. Vous avez frappé.

— Et on ne m'a pas répondu.

— Alors vous avez ouvert ?...

— Oui, Monsieur, et j'ai trouvé la pauvre Delphine...

Le reste de la phrase s'éteignit dans les sanglots.

— Et vous ne savez rien de plus ?

— Rien de plus... monsieur le commissaire.

— Vous ne soupçonnez personne ?

Fernandez regarda Edgar de Cordouan ; mais il baissa les yeux devant le regard ferme, as-

Autrefois et maintenant

On a pu lire dans le Courrier d'hier le compte rendu de la distribution des prix du Collège. Les gens qui aiment à se souvenir et à comparer ne liront pas sans intérêt un compte rendu de distribution de prix au même collège, dans le même journal :

Jeudi dernier, la distribution des récompenses aux élèves du Collège a eu lieu dans l'une des cours de l'établissement. Cette solennité avait attiré un grand concours de parents et d'amis. Sur l'estrade dressée pour la circonstance et décorée avec beaucoup de goût, on remarquait M. le général Crespin, M. le vicomte O'Neill, sous-préfet, auquel était dévolu la présidence de la fête, M. Louvet, député au Corps législatif et maire de Saumur, et un grand nombre de personnes notables de la ville.

La musique de l'Ecole impériale de cavalerie, dirigée par son habile chef, remplissait les intervalles de la cérémonie.

Plusieurs discours ont été prononcés : le premier, par M. Tourniol, professeur de philosophie et d'histoire ; le second par M. Benoit, principal du collège, et le troisième par M. le vicomte O'Neill de Tyrone, dont la parole si brillante et si sympathique est toujours entendue avec plaisir. Cette année, l'honorable orateur a pris pour texte de son discours les devoirs et les bienfaits de l'Université. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire dans son entier (1).

« Jeunes Elèves,

La solennité qui nous réunit est à la fois une fête de famille et une fête civique. Si par les droits de la nature vous êtes les enfants du foyer paternel, vous appartenez à la Patrie en vertu des lois sociales. C'est en son nom que nous venons vous couronner.....

Cependant ils n'ont pas eu, les hommes de cette époque, tous les avantages qu'a créés pour vous le gouvernement protecteur et civilisateur de Napoléon III. Ils ne jouissaient pas de cet enseignement spécial.

Ceux qui combattent pour elle (l'Université) au-delà des mers lointaines, ceux qui la servent au pied de l'Atlas, sur cette terre d'Afrique, que vient de parcourir, au milieu d'un enthousiasme indescriptible et avec la rapidité du César romain, le César des Français, son historien, son égal.....

Après avoir signalé les bienfaits de l'Université, et stimulé dans vos cœurs le sentiment de reconnaissance envers vos maîtres, je me reprocherais de ne pas rendre hommage au Prince illustre qui préside aux destinées de la France. Qu'il me soit donc permis de mêler son nom aux idées qu'excite cette fête, et de proclamer que personne n'a, plus puissamment que Napoléon III, protégé les droits de l'intelligence et de l'étude, en veillant au maintien de l'ordre social ; que personne n'a plus fait pour maintenir à leur niveau le plus élevé toutes les parties de cet enseignement littéraire qui a porté si haut et si loin la gloire de l'Université de France, et le renom des hommes éminents qui l'ont dirigée ou la dirigent aujourd'hui.

Au temps de l'Empire romain, on avait coutume d'inscrire au fronton des édifices ces

(1) Il est bien entendu que nous ne donnons ici que des fragments de ce discours.

suré, de celui-ci, et dit :

— Personne... Monsieur le commissaire. Fernandez alla s'asseoir dans un coin de la pièce, la figure dans son mouchoir...

De temps à autre, il relevait la tête comme pour regarder une dernière fois la morte, et ses sanglots reprenaient, plus bruyants.

Le commissaire s'adressa à Edgar de Cordouan.

— Voulez-vous me dire, Monsieur de Cordouan, ce que vous savez ?

Edgar raconta ce qui s'était passé et ce que nos lecteurs connaissent.

Pendant son récit, un sourire se dessinait sur les lèvres des policiers.

Le commissaire demanda tout à coup :

— Comment êtes-vous entré dans la maison ?

— J'avais conservé ma clef.

Fernandez dressa la tête et tous les regards se fixèrent sur M. de Cordouan.

Une même pensée était venue à tout le monde et un long frisson passa dans le corps des assistants.

Edgar jeta autour de lui des regards éperdus, comme s'il s'était senti soudain entraîné dans un abîme.

(A suivre.)

deux mots : *Deo et Cesari*, qui rappelaient aux citoyens ce qu'ils devaient à Dieu et à César. A l'exemple des anciens, gravons profondément, non sur la pierre ou sur l'airain, mais dans nos cœurs pieux et reconnaissants, cette devise toute française : A Dieu, à la Patrie ! à l'Empereur ! »

(Courrier de Saumur du 13 août 1863.)

« LA VIE DE CÉSAR »

Les événements ont quelque peu fait oublier cette élocution impériale, qui fit époque il y a vingt-cinq ou trente ans.

On comprend que nous n'ayons pas l'intention de la reproduire en entier ; mais nous espérons, lorsque la politique nous en laissera le loisir et à bref délai, si possible, en reproduire une analyse aussi brillante qu'enthousiaste, due à la plume d'un de nos concitoyens.

Voici du reste en quels termes celui-ci annonçait à l'avance l'ouvrage qui excitait alors son admiration :

« On parle beaucoup de la *Vie de César*, dans le monde littéraire.

« Le premier volume doit paraître chez Plon, vers la fin du mois de février. Cette première édition sera sans doute épuisée en quelques jours. Comment pourrait-il en être autrement d'un livre qui est déjà célèbre même avant d'être né, et comment pourrait-il ne pas être célèbre, ce livre, dont l'auteur est un souverain et s'appelle Napoléon III.

« César aura eu l'honneur d'être jugé par un pair.

» HENRI SÉBILLE. »

(Courrier de Saumur du 15 février 1863.)

SQUARE DU THÉÂTRE HARMONIE SAUMUROISE

Concert du JEUDI 3 août 1893,
à 8 heures 1/2 du soir

Programme

1. *Allegro militaire* X.
2. *Sous les Quinconces*, ouverture... BUOT.
3. *Elle et Lui*, polka STROLB.
4. *Loin du Bal*, intermezzo L. GILLET.
5. *Les Chevaliers-Gardes*, grande marche triomphale THOMAS.
Le Président, Le Chef de musique,
G. DE GRANDMAISON. V. GOUBEAULT.

Recherches

Le médecin en chef de l'hôpital Saint-Mandrier, à Toulon, a télégraphié à Saumur qu'un nommé Belloin ou Belloir, ouvrier à la 5^e compagnie des ouvriers d'artillerie de marine, soi-disant originaire de Saumur, était décédé à cet hospice, avant-hier, et prie d'aviser la famille.

Belloin ou Belloir est inconnu dans notre ville.

Les personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sont priées de les faire parvenir à M. le Commissaire de police de la ville de Saumur.

Compagnie d'Orléans

UNE JOURNÉE AU BORD DE LA MER

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 3 août, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 8 fr. ; 3^e classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 5 fr. 50 ; 3^e classe, 3 fr. 50.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 6 août, à 8 h. 50 du soir, pour arriver à Tours le lundi à 4 h. 59 du matin.

La distribution des billets commencera le lundi 31 juillet.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser le vendredi soir 4 août.

Suicide à la Breille

Mardi, un sieur Bitume, des Loges, commune de la Breille, saisi la veille, se rendait dans la matinée à Saumur pour y solliciter,

disait-il, un délai. Le lendemain soir, mercredi, sa femme, inquiète de ne pas le voir revenir, se mit à sa recherche avec un de ses frères, qu'elle était allée prévenir. Jeudi matin, ils le trouvaient penlu à un chêne, dans un bois situé à un kilomètre de son domicile.

M. le Dr Tabaraud a constaté le décès.

Le malheureux avait bien parlé d'attenter à ses jours, après les poursuites dont il était l'objet, mais on ne croyait pas qu'il aurait si promptement mis son projet à exécution.

La foire d'août à Angers

La foire du 6 août tombant, cette année, un dimanche, aura lieu le lendemain 7 août.

Elections législatives

Le *Journal de Cholet* annonce que M. Paul Blavier, conseiller d'arrondissement de Montrevaux et conseiller municipal d'Angers, pose sa candidature dans la deuxième circonscription de Cholet, contre M. de la Bourdonnaye, député sortant, conservateur.

Naturalisation

Nous apprenons que M. Joh Downie, directeur de la manufacture de la Madeleine, à Angers, vient d'obtenir la naturalisation française.

Les Impôts en France

Voici le tableau comparatif de l'imposition par tête, dans les principaux pays :

France	Fr. 404
Angleterre.....	37
Etats-Unis.....	50
Belgique.....	46
Allemagne.....	44
Autriche.....	40
Russie.....	36
Espagne.....	33

Sans commentaire.

Falsification de denrée

Le tribunal correctionnel de Bourges a rendu un jugement intéressant. M. Bondoux, épiciier à Bourges, avait la fourniture en comestibles des trois régiments de Bourges et de divers établissements ; sur une dénonciation, le général en chef pria le colonel du 95^e de prescrire l'analyse du poivre fourni. On trouva un mélange de 50 pour cent de noyau d'olives réduits en poudre. M. Bondoux a été condamné à un mois de prison, 50 francs d'amende, à l'affichage et à l'insertion du jugement.

L'Ecole de Sèvres

Cette école, qui comprend une section d'art décoratif appliqué à la céramique et une section d'application technique, se recrutera désormais par voie de concours. Les dix premiers pourront recevoir une bourse de 800 fr. qui s'accroîtra de 100 fr. par an, pendant les cinq ans d'apprentissage.

Les jeunes, gens de quinze ans au moins, qui désirent concourir, devront adresser, avant le 1^{er} septembre, à la manufacture de Sèvres, une demande avec acte de naissance, — certificat d'études primaires, — certificat de moralité, — note faisant connaître ses antécédents et ses études, avec indication de la section où il demande à être admis.

Plus de rhumes

Formule facile contre le rhume de cerveau. Sur du camphre réduit en poudre et placé dans une assiette creuse ou dans un bol, versez une certaine quantité d'eau bouillante — un verre environ pour une cuillerée à café de poudre de camphre.

Aspirez pendant quelques minutes les vapeurs qui se dégagent. Renouvelez l'opération à deux ou trois reprises : la guérison doit s'en suivre.

Voilà qui donne un démenti à Alphonse Karr, qui prétendait spirituellement que tout ce qu'on a pu faire pour le rhume de cerveau, c'est de l'appeler « coryza ».

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 28 juillet. — Georges-Henri Choquet, rue des Païens, 43 ; — Jeanne-Marguerite Breton, rue de Poitiers, 8 ; — Marcel Moutault, à l'Hospice.

Dernières Nouvelles

L'ANGLETERRE ET LE SIAM

A la Chambre des communes, M. Wilson Wood demande si l'Angleterre permettra que son commerce soit gêné.

Sir E. Grey dit qu'il est tout à fait impossible de répondre à cette question jusqu'à ce que les juriconsultes aient eu l'occasion d'examiner le caractère du blocus et ses effets.

M. Wood. — Nos vaisseaux sont-ils exposés à être capturés ?

Sir Grey répond : « M. Wood doit admettre qu'il soulève ici une question très sérieuse, impliquant des considérations graves qui découlent du droit des gens, et comme cette question peut avoir les conséquences les plus graves, il m'est tout à fait impossible d'y répondre. »

L'incident est clos.

UN RAPPEL

Lord Roberts, ancien général en chef de l'armée des Indes, qui était allé en Ecosse, vient d'être rappelé, par un télégramme urgent, à Londres.

LE BLOCUS DU SIAM

La nouvelle que le blocus du Siam serait prochainement effectif a causé un assez vif désappointement dans certains milieux où l'on a l'habitude de parler sans cesse des intérêts du commerce anglais.

Jusqu'au dernier moment, on a cru pouvoir échapper à cette mesure.

LA SITUATION A BANGKOK

Les nouvelles annonçant des mesures militaires de la France paraissent avoir produit une grande impression sur les Siamois. Ils redoutent beaucoup l'occupation des provinces de Battambang et d'Angkor.

Des préparatifs sont faits pour envoyer des renforts importants de ce côté.

D'autre part, certains personnages siamois voudraient, dit-on, reprendre les négociations avec la France.

— Madame, je vous présente un de mes amis, brave cultivateur, qui est, croyez-moi, beaucoup moins sot qu'il n'en a l'air.

— Madame, riposte le campagnard, c'est là la différence qu'il y a entre mon ami et moi.

Au quartier :

— Trois jours de salle de police pour avoir salué trop légèrement le brigadier.

— C'est mon ami intime.

— Quand bien même ce serait votre père, vous devez le respecter.

Un père voulant juger des progrès de son fils l'interroge sur la grammaire.

— Qu'est-ce qu'un œuf ?

— C'est un substantif.

— De quel genre ?

— Papa, on ne sait pas. Il sera masculin ou féminin, selon qu'il en sortira un coq ou une poule.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
54 récompenses dont 112 médailles d'or.
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est
L'ALCOOL
DE
MENTHE
DE
RICQLES
RECOMMANDÉ contre les MORSURES MALAISES
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER LE NOM DE RICQLES SUR LES FLACONS

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis . . . 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Adjudication de Travaux

Le JEUDI 24 AOUT 1893, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de Longué, il sera procédé à l'adjudication, en un seul lot, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction du chemin rural dit de Ravaux.

Montant du devis . . . 12,800 fr.
Cantonnement . . . 400

On pourra prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, au secrétariat de la Mairie, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 4 heures du matin à 4 heures du soir.

Le Maire,
Marquis DE MAILLÉ.

Etudes de M^e GEORGES FERRIERE, commissaire-priseur à Saumur, Et de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques
Après faillite

Le Dimanche 30 Juillet 1893, à une heure du soir, à Saint-Florent, au domicile des époux CHEVET, café des Pêcheurs,

IL SERA VENDU :

Un bon billard et ses accessoires, un parquet en bois blanc, tables et tabourets, lampe avec suspension, chaises, bureau, comptoir, armoire à vaisselle, vitrine, vaisselle, verrerie, cuisinière en fonte, liqueurs assorties, un vinaigrier, 23 bouteilles de vin blanc, 1,000 bouteilles et demi-bouteilles vides, futaillies, un lot de bois de chauffage, quantité de pots à fleurs, fûts et bidons à pétrole, râtelier et crèche, et quantité d'autres bons objets.

Par le ministère de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur, suppléant M^e FERRIERE.

Expressément au comptant, 40 0/0 en sus.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23

Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Le Vendredi 4 Août 1893, à une heure, M^e AUBOYER, notaire à Saumur, procédera à MUNET, commune de Distré, dans la maison qu'habitait M^{me} Anne Boireau, veuve en premières nocces de M. Jean Beaugirard, et en deuxième nocces de M. Louis Couineau, décédée le 22 janvier 1893, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de cette dame.

Cette vente aura lieu à la requête de M. Louis Garnier, propriétaire-cultivateur, et de M^{me} Anne Couineau, sa femme, demeurant ensemble à Distré.

Elle comprendra :

Deux lits, paillasses, couvertures, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, deux armoires, chaises, tables, linge de corps, draps, torchons, ustensiles de ménage, bouteilles et futaillies vides, bois, etc.

Au comptant et 10 0/0 en sus.

Puits forés, Sondages, Pompes

20 années d'expérience. — Près de 400 applications.

Ces puits, d'un petit diamètre, peuvent être creusés dans un espace restreint, dans les jardins, dans les cours, dans les caves, sous voûtes de 2 mètres de hauteur, sans compromettre la solidité des bâtiments. Défonçage par le sondage des puits qui manquent d'eau.

C. CARRIÈRE, à la Menitrière (Maine-et-Loire).

Etude de M^e LECOMPTÉ, notaire à Brézé.

Vente Mobilière

PAR SUITE DE DÉCÈS

Le Dimanche 30 Juillet 1893, à midi, dans une maison située à Saint-Cyr-en-Bourg, où est décédé M. GUYOT DE LESPARS.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Bois de lits en noyer et acajou, objets de literie, ameublement de salon et de salle à manger, fauteuils, pendules, glaces, couverts en ruolz et en argent, armoires, commodes, tables, chaises garnies, bureau, linge de table, draps, batterie de cuisine, volière, deux faisans dorés, perdrix, un appareil de photographie et ses accessoires, livres de philosophie et de piété, dictionnaires (Littre et Belaise), bois à brûler, vins fins et ordinaires.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A VENDRE

1^o PRÈS, TERRES et VIGNES, situés à Dampierre, appartenant à M. Raymond de Fontenailles.

2^o Une MAISON, beau site, sur le bord du Thouet, à Bagneux, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, nombreuses et bonnes servitudes. Cinq chambres au premier, grenier, cour et jardins.

3^o TRÈS BELLE MAISON avec très bel enclos planté de beaux arbres d'agrément, jardins, contenant en totalité 60 ares environ, située à quatre kilomètres de Saumur, sur le bord d'une belle route.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard.

A VENDRE

UNE

MAISON bourgeoise

SITUÉE

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Comprenant :

Rez-de-chaussée composé : de vestibule, salon, salle à manger, cuisine ;

Au premier étage : quatre chambres à coucher, grenier au-dessus ; Jardin d'agrément et clos.

Le tout d'une contenance de cinquante-cinq ares.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Pavée, 4, Saumur.

APPARTEMENT

AU DEUXIÈME ÉTAGE

56, Quai de Limoges, SAUMUR à Louer Présentement

S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e FILLATREAU, notaire à Longué.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le jeudi 3 août 1893, à 3 heures de l'après midi, à Longué.

En l'étude et par le ministère de M^e FILLATREAU, notaire.

Une très jolie

PETITE PROPRIÉTÉ

NOMMÉE

LA PELOUSE

Située route du château de Launay, commune de Villebernier, près des bords de la Loire, à 1,800 mètres de Saumur, appartenant à M^{me} veuve Poisson,

Comprenant : Maison d'habitation très confortable, jardin anglais, bosquets, ombrages, ardin potager planté de vigne et d'arbres fruitiers, remises, écuries et autres dépendances.

Le tout contenant environ un hectare.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e FILLATREAU, notaire à Longué.

A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 23 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Remise, Écuries, Grenier et Cour.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré.

Hôtel du Cheval-Gris

Rue de la Petite-Bilange, 11, et rue de la Fidélité, 3, SAUMUR

AVIS

M. OUDINE, chef de cuisine, informe le public qu'il vient d'acquiescer l'hôtel du Cheval-Gris, où l'on trouvera tout le confortable désirable, à des prix très modérés.

On prend des pensionnaires au mois et au cachet.

Déjeuners et diners à la carte et à prix fixe.

Salons particuliers.

Repas sur commande pour la ville; noces et banquets.

Spécialité d'escargots de Bourgogne. — Tripes à la mode de Caen.

English Spoken.

PHARMACIE NORMANDINE

11, 15 et 15, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Maison recommandée par ses produits de PREMIÈRE QUALITÉ et ses PRIX MODÉRÉS

Tous les médicaments sont achetés sous cachet d'origine

GARANTIE pour Messieurs les docteurs.
SÉCURITÉ pour les malades.

Remise de 15 à 33 0/0 sur les spécialités

G. DESCHAMPS

Pharmacien de 1^{re} classe,

Fournisseur de l'École de cavalerie

CHAPELLERIE CIVILE et MILITAIRE

LIVÉRANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR, place de la Bilange, 4

CHAPEAUX de feutre en très belle qualité, en toutes teintes, à 3 fr. 60.

CHAPEAUX mécaniques en très beau satin, pour noces ou soirées (système LIVÉRANI), à 42 fr.

BONNETS de voyage, depuis 1 f. 45

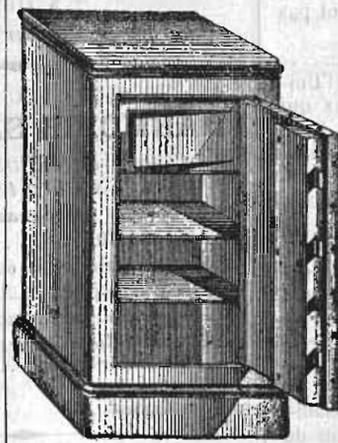
CASQUETTES et KÉPIS pour Pensions.

LE CHASSEUR, chapeau casquette en cinq transformations.

SUCCÈS DU JOUR

Nouvelle forme, Chapeau CANDIDAT

Coup de fer à la minute.



COFFRES-FORTS

Garantis tout en ACIER

Incombustibles et Incrochetables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et combinaison.

Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN, Entrepreneur de Serrurerie SAUMUR

GR^{DE} ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demandez le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1894

Une TRÈS BONNE FERME

Située commune des Rosiers

Contenant 8 hectares 20 ares environ.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter à M^e BEAUMONT, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Maison, Remise, Servitudes

Cave et grand Jardin

Rue Haute-Saint-Pierre et ruelle Saint-Michel.

S'adresser à M. GUYOMARD, place Saint-Michel, et à M^e BRAC, notaire.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.